



Communiqué

Pour diffusion immédiate

5 décembre 2018

Écarts dans la disponibilité et l'utilisation de la TI dans les écoles, selon la vérificatrice générale

(TORONTO) Le ministère de l'Éducation (le Ministère) ne dispose pas d'une stratégie générale en matière de technologies de l'information (TI) pour l'exécution des programmes d'études, l'utilisation des TI par les élèves ou l'administration des TI, mentionne la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2018* publié aujourd'hui.

« La disponibilité des tablettes, des ordinateurs portatifs, des ordinateurs de bureau et des applications variait d'une école à l'autre. Par exemple, dans certaines écoles huit élèves se partagent un ordinateur, tandis que dans d'autres, un ordinateur est attribué à chaque élève », a expliqué M^{me} Lysyk après le dépôt du Rapport à l'Assemblée législative.

« Certains conseils scolaires n'appliquaient aucune norme, politique ou pratique exemplaire pour attribuer les ressources en TI aux élèves. »

Le Ministère finance 72 conseils scolaires de district qui fournissent des services d'éducation primaire et secondaire à environ deux millions d'élèves de l'Ontario (en date de l'année scolaire 2017-2018). Les conseils scolaires et les différentes écoles déterminent le financement qu'ils affectent à la technologie dans les établissements et les salles de classe en fonction de leurs besoins individuels.

Les écoles utilisent les TI en classe pour offrir de la formation en mathématiques, en programmation, en codage, en conception et dans d'autres domaines, ainsi que pour permettre aux élèves d'accéder rapidement au Web afin d'y effectuer des recherches. Les enseignants utilisent les TI pour concevoir et exécuter des leçons et accomplir des tâches administratives comme le suivi des présences et des notes.

Les conseils scolaires ont déclaré des dépenses totales de 227,8 millions de dollars au titre des TI pour 2017-2018, dont une tranche de 160,6 millions de dollars a été consacrée aux systèmes de TI et aux ordinateurs, et la tranche restante de 67,2 millions, au fonctionnement et à l'administration des TI des conseils scolaires. Le conseil scolaire de district de Toronto, l'un des quatre conseils visités lors de l'audit, avait dépensé en moyenne 33,9 millions de dollars par année au titre des TI au cours des cinq dernières années scolaires.

Voici certaines des préoccupations particulières soulevées dans l'audit :

- Les salles de classe de certaines écoles disposaient d'appareils neufs et modernes, tandis que dans d'autres écoles, le matériel était désuet. L'âge du matériel peut avoir une incidence sur l'expérience d'apprentissage des élèves, car une technologie désuète est lente et incompatible avec les logiciels les plus récents. Les technologies plus anciennes peuvent également être plus vulnérables au piratage et aux autres menaces à la cybersécurité étant donné que les fournisseurs ne proposent plus de correctifs réguliers de sécurité.

- Le système qui administre le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario, qui est délivré à chaque élève de la province, contient les renseignements personnels et les dossiers scolaires des élèves. L'audit a révélé que 971 comptes d'utilisateur pour ce système (19 % du nombre total de comptes) n'avaient jamais été utilisés, ce qui indique que de nombreux utilisateurs autorisés n'ont pas besoin d'accéder au système à l'heure actuelle. L'audit a également permis de constater que les comptes d'utilisateurs inactifs du système de TI du Ministère ne sont pas toujours supprimés après que les utilisateurs ont quitté leur emploi. Comme ces comptes sont accessibles sur Internet, il existe un risque que des renseignements confidentiels sur les élèves soient accessibles au public.
- La sensibilisation du personnel par le biais d'une formation continue constitue un moyen de protéger les données de nature délicate, notamment les renseignements confidentiels sur les élèves. Or, 51 des 69 conseils scolaires qui ont répondu au sondage de l'audit (soit 74 % des répondants) affirment qu'ils n'offrent aucune formation officielle sur la sécurité des TI ou la protection des renseignements personnels à leur personnel ayant accès à cette technologie. Les conseils scolaires pourraient aussi en faire davantage pour lutter contre la cyberintimidation dans les écoles.
- Deux des conseils scolaires visités lors de l'audit n'exerçaient pas une surveillance suffisante de leurs biens de TI en classe, comme les ordinateurs portatifs et les tablettes, pour pouvoir en assurer le suivi. Dans certains cas, le personnel du conseil n'était pas en mesure de vérifier si des biens étaient manquants.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Lire le rapport d'audit [Conseils scolaires – systèmes de TI et technologie en classe](http://www.auditor.on.ca) à www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.